



(VAUCLUSE)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 26 janvier 2016
19 heures 00

PP/MG

N° 001947

Service finances -
Lotissement de
Bosque II - Bilan de
clôture définitif de la
concession au 16
décembre 2015.

Affiché le :

Le mardi 26 janvier 2016 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 20 janvier 2016, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), Mme Isabelle VICO (2e Adjointe), M. André LECOURT (3e Adjoint), Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), M. Cédric MAROS (5e Adjoint), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe), M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), M. Yannick BONNET (9e Adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), M. Laurent DUCAU (Conseiller Municipal), M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal), Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal), Mme Amel EL BOUYOUSFI (Conseillère Municipale), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal), Mme Fatima ARABI (Conseillère Municipale), M. Olivier CUREL (Conseiller Municipal), Mme Peggy RAYNE (Conseillère Municipale), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale)

ONT DONNE PROCURATION : Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe) donne pouvoir à Mme Isabelle VICO (2e Adjointe), Mme Monique CARRETERO (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe), M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), M. Jean-Claude ALLAMANDI (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), Mme Isabelle MORARD-PONTET (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Yannick BONNET (9e Adjoint), M. Laurent GUICHARD (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt)

ABSENTS EXCUSES : Maryse LAMY (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, Mme Amel EL BOUYOUSFI est nommée Secrétaire.

VOTES POUR : 32

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Par délibération AS/JM n° 000183 du 25 octobre 2004, le Conseil Municipal a décidé de confier à CITADIS la création de la 2^{ème} tranche du nouveau lotissement communal à usage d'habitation dans le cadre d'une convention d'aménagement.

Le 31 mai 2011, un bilan de pré-clôture avait été approuvé. Depuis les dernières cautions des clôtures de lots ont été restituées directement aux propriétaires. Du point de vue opérationnel et pour finaliser les travaux, un mandat a par ailleurs été confié à CITADIS en juillet 2011 (ce dernier sera liquidé prochainement).

CITADIS présente aujourd'hui le bilan de clôture de l'opération.

Il s'équilibre à 1.115.257,14 € HT soit 1.297.049,25 € TTC.

Au vu des dépenses réellement payées et des recettes encaissées, le bilan fait apparaître un montant à reverser à la Collectivité de 296,47 €

LE CONSEIL A L'UNANIMITE

Approuve le bilan de clôture définitif de la concession, Lot. Bosque II, établi au 16 décembre 2016, pour un montant de 1.115.257,14 € HT soit 1.297.049,25 € TTC.

Décide de mettre en recouvrement auprès de CITADIS la somme de 296,47 €.

Donne quitus à CITADIS pour la réalisation de ses missions,

Autorise Madame le Maire, ou son représentant à signer tous documents relatifs à la présente liquidation.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE

Dominique SANTONI